

Ilot des Montboucons - SAFC - Projet de démolition d'un immeuble - Avis de la Ville

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : En cohérence avec le projet du Renouveau Urbain engagé sur l'Ilot Bouloie / Montboucons, la SAFC envisage la démolition d'un bâtiment composé de 30 logements sis aux 15 et 17 cité des Montboucons, actuellement inoccupé.

Conformément aux dispositions de l'article L 443.15.1 du Code de la Construction et de l'Habitation, en qualité de commune d'implantation, collectivité garante du prêt consenti lors d'une précédente réhabilitation, l'avis de la Ville est sollicité sur ce projet de démolition.

Cette démolition va permettre de favoriser un programme de reconstruction de logements locatifs à proximité du Centre International de Séjour.

Le Conseil Municipal est invité à émettre un avis favorable à cette démolition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Urbanisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

M. Denis BAUD ne prend pas part au vote.

Récépissé préfectoral du 1er mars 2002.